



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE

La société éditrice :

L'Union sociale pour l'habitat

14, rue Lord Byron – 75384 Paris Cedex 8

Tél : 01 40 75 78 00

Directeur de la publication : Frédéric Paul

Rédactrice en chef : Frédérique Xélot

La distribution sous forme d'abonnement de la revue est régie par les présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de tout autre document ou condition.

Toute consultation sur le Site et tout abonnement ou réabonnement souscrit implique l'adhésion entière et sans réserve de l'utilisateur abonné aux présentes CGV.

L'Union sociale pour l'habitat se réserve la possibilité de modifier à tout moment les CGV. Les nouvelles conditions générales de vente seront, le cas échéant, portées à la connaissance du client et seront applicables aux seules ventes réalisées postérieurement à la modification.

Les CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

PERIODICITE

La revue Actualités Habitat est un magazine bimensuel.

Il y a 22 numéros par an, assortis de 2 suppléments « table des matières » et de hors-séries.

OFFRES

3 offres proposées :

- Formule 100% papier : les 22 numéros sont envoyés par courrier (par routage)
- Formule papier + web sur 1 an
- Formule papier + web sur 2 ans

La prise d'effet de la version web ne sera faite qu'après réception de l'adresse mail de l'abonné et envoi d'un code d'accès de la part de l'USH au moment du lancement.

ABONNEMENT ET MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les offres en vigueur sont celles affichées sur le formulaire d'abonnement ou de réabonnement au jour de l'enregistrement de la commande. L'Union sociale pour l'habitat se réserve le droit de les modifier à tous moments.

L'abonnement à Actualités Habitat, qu'il soit en version papier ou en ligne, est valable sur une – ou deux – année(s) calendaire(s), soit de janvier à décembre.

Cependant, un abonnement peut être pris en cours d'année, à condition qu'il reste au minimum 3 mois à servir. Dans ce cas-là, un montant de l'abonnement au prorata des numéros restant à servir sera calculé.

Les abonnements ne sont pas renouvelables par tacite reconduction. Au terme de la période souscrite et à défaut d'avoir souscrit un nouvel abonnement, l'abonnement cesse et les envois s'interrompent.

L'Union sociale pour l'habitat se réserve le droit de ne pas honorer une commande d'un client abonné avec lequel il existerait un litige de paiement.

La validation par le client de sa commande vaut acceptation des présentes conditions générales, pleinement et sans réserve.

Une facture sera alors transmise par courrier au payeur.

Le client reconnaît que les données enregistrées sur le formulaire constituent la preuve de la transaction, et les données enregistrées par le système de paiement décrit, la preuve de la transaction financière.

PAIEMENT

Les prix en vigueur sont indiqués en euros, toutes taxes et participation aux frais de traitement et d'expédition comprises.

A défaut de règlement effectif dans un délai de quinze jours au maximum à compter de la date de validation du formulaire de réabonnement, l'Union sociale pour l'habitat aura la possibilité de ne pas servir les numéros attendus.

Le client reconnaît devoir payer l'intégralité du prix et des charges afférentes au produit acheté, y compris les taxes.

Trois modalités de règlement sont proposées :

- Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'Union sociale pour l'habitat – Revues
- Par mandat administratif ou virement (coordonnées bancaires figurant sur le formulaire de souscription et sur la facture)
- A réception de facture

Pour le dernier mode de règlement, le paiement est attendu de manière immédiate à réception de la facture, la date d'édition de cette dernière faisant foi.

LIVRAISON

Les journaux sont expédiés tous les 15 jours (sauf en août et décembre) et sont livrés par routage à l'adresse indiquée sur le formulaire d'abonnement ou de réabonnement, sous réserve que le client renseigne exactement et donne toutes les précisions nécessaires au bon acheminement de sa commande.

Les horaires et délais de livraison sont ceux pratiqués habituellement par les services postaux et le service de routage, l'USH déclinant toute responsabilité en cas de défaut et/ou retard d'acheminement des revues causé par un dysfonctionnement total ou partiel du service postal ou de routage.

Sur demande raisonnable et justifiée de l'abonné par mail, l'USH pourra procéder à la réexpédition d'un numéro de la publication non reçu ou reçu endommagé.

Pour l'offre web, l'accès à l'abonnement numérique est conditionné par le bon renseignement du mail de l'abonné et de la réception de celui-ci d'identifiants d'accès dès le lancement de ce service, sous réserve de la mise en ligne des articles par l'administrateur du site.

RESILIATION

La résiliation d'un abonnement en cours d'année par le client doit être signifiée par courrier en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : H'PROM – Service Abonnements – 14, Rue Lord Byron – 75384 Paris Cedex 08.

La résiliation entraîne un arrêt de l'envoi des revues et un blocage immédiat au niveau des accès à la version web.

Tout abonnement commandé et enregistré est valable un an ou deux ans selon la formule choisie.

Il est dû dans son intégralité et aucun remboursement ne sera effectué en cas de résiliation en cours d'année.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les contenus (textes, images, photographies,...) figurant dans la revue ou mis en ligne sur le Site, sont protégés au titre des droits de la propriété intellectuelle. La souscription d'un abonnement n'entraîne le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit de l'utilisateur quel qu'il soit. Seule est autorisée l'utilisation pour un usage privé et non collectif. En conséquence, l'utilisateur s'interdit :

- de copier, modifier, traduire, reproduire, diffuser, vendre, publier, exploiter de toute autre manière et diffuser dans un autre format - sous forme électronique ou autre - tout ou partie des contenus (même partiellement) présents sur la revue et sur le site
- de diffuser au sein de son entreprise ou à un tiers, quel qu'il soit, une revue et/ou un article intégrant tout ou partie des informations présentes sur la revue ou sur le site
- de céder un droit quelconque sur tout ou partie d'un contenu de la revue ou du Site à un tiers.

La violation de ces dispositions impératives est constitutive d'une contrefaçon et soumet le contrevenant, et toute personne responsable, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.

RESPONSABILITÉ ET DONNÉES PERSONNELLES

L'Union sociale pour l'habitat ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, en cas de rupture de stock ou d'indisponibilité du service, de force majeure, de dysfonctionnement, perturbation ou grève totale ou partielle, notamment des services postaux et moyens de transport et/ou de télécommunications.

La seule garantie consentie par l'USH porte sur la fourniture d'un service qui procure au client le produit commandé sans donner aucune garantie sur la qualité et le contenu ou l'adéquation aux besoins du client.

L'USH s'engage à ce que toutes les informations personnelles concernant le client contenues dans le formulaire de souscription d'abonnement soient considérées comme des informations confidentielles.

L'USH s'engage à utiliser les informations personnelles qu'elle recueille auprès de ses clients pour permettre la fourniture des services qu'elle propose et assurer la gestion des abonnements souscrits mais aussi pour d'éventuelles campagnes de prospection ou d'offres exceptionnelles.

Ces informations feront l'objet d'un traitement automatisé. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.